



Les avantages d'être syndiqués au SEPB-575

Être syndiqués au SEPB-575, c'est :

- Unir vos forces afin de défendre vos droits et vos acquis pour améliorer vos conditions de vie;
- Participer à la négociation de vos conditions de travail et ainsi pouvoir refuser la diminution de celles-ci par l'employeur;
- Vous faire respecter et faire respecter vos droits (notamment par les rencontres patronales-syndicales et la procédure de grief);
- Recevoir de meilleures augmentations salariales et encadrer la procédure d'appréciation de la performance;
- Mettre fin au favoritisme et aux passe-droits;
- Profiter d'une meilleure sécurité d'emploi, notamment lors de fusion de caisses ou de transfert de travail vers d'autres composantes du Mouvement Desjardins;
- Faire respecter votre ancienneté pour le choix des vacances, l'octroi de promotion et lors de mise à pied;
- Avoir accès à des experts en relations de travail, des avocats et des experts-conseils;
- Faire obstacle à la précarité qui frappe plus fortement les jeunes et les femmes;
- S'assurer de conditions de travail plus sécuritaires, plus équitables et plus humaines en faisant respecter les lois sur la santé et la sécurité du travail, sur l'équité salariale, etc.;
- **Avoir des conditions de travail supérieures à celles du guide d'emploi des employés du Mouvement Desjardins, qui sont GARANTIES et NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES sans l'accord des membres du syndicat.**

Être syndiqués SEPB-575, c'est aussi se donner de réels services aux membres

Service de première ligne

Ce service apporte un appui aux personnes dirigeantes d'unité, mais surtout permet à nos membres de nous joindre directement lors de cas complexes ou particuliers. De plus, ce service de première ligne vous permet d'avoir des réponses à vos questions rapidement dans le cadre de l'application de votre convention collective.

(Suite au verso)

Le syndicat
chez Desjardins

565, boul. Crémazie Est, bureau 2200, Montréal, Québec H2M 2V7
Tél. : 514 522-6511 • Sans frais : 1 800 561-7372 • Téléc. : 514 527-5759



Service d'accompagnement lors d'un arrêt de travail pour invalidité (DSF, CNESST, SAAQ)

Ce service vous renseigne sur plusieurs sujets lorsque vous êtes en arrêt de travail, comme :

- Vos droits face à l'employeur;
- Le type de renseignements à divulguer à votre employeur;
- Votre droit à l'assurance maladie;

et bien d'autres sujets.

De plus, nous pouvons vous aider avec les formulaires et la correspondance reçus ou demandés par DSF, à éclaircir la situation lors des communications avec les différents intervenants. La section locale vous accompagne lors de rencontres avec les firmes Optima, Plexo ou autres afin que certaines balises soient respectées. Une personne de la section locale peut également vous accompagner lors de rencontres avec votre employeur pour établir les règles entourant votre retour au travail. Aussi, nous sommes légalement vos représentants devant la CNESST, ce qui permet de prendre des mesures rapidement et de faire respecter les délais de la loi. Nous pouvons également vous conseiller et vous accompagner dans les dossiers de la SAAQ.

Service d'évaluation d'emploi

Cette aide normalise l'ensemble des évaluations d'emploi pour assurer le maintien de l'équité salariale et réviser les définitions des fonctions en provenance de nos différentes unités à la suite des demandes formulées.

Service d'accompagnement à la retraite

Ce service permet à nos membres qui prévoient prendre leur retraite d'obtenir de l'aide pour faire des projections de revenus de retraite avec le simulateur de rentes du site de Desjardins.

Réseau des délégués sociaux

Ce réseau permet d'avoir accès à des délégués sociaux dont l'aide est principalement basée sur l'écoute en vue de référer les membres qui en expriment le besoin à des ressources syndicales, communautaires et professionnelles. Et surtout, cette aide de proximité est **confidentielle**.

Ceci vous donne un bon aperçu de nos services aux membres. Aussi, nous vous invitons à visiter notre site internet (www.sepb575.qc.ca) qui vous donnera encore plus d'informations sur ce que nous sommes et ce que nous pouvons faire pour vous aider et vous guider. Vous y trouverez également les renseignements pour contacter les personnes-ressources qui pourront vous aider en tout temps.